



Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 21 mars 2017

Voltige aérienne: c'est le moment de réagir!

Jusqu'au 3 avril, la population peut donner son avis sur les activités de l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains, en particulier sur la pratique de la voltige aérienne, par une simple lettre adressée à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) à Berne.

Le projet de Plan sectoriel PSIA (Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique), en consultation publique, définit le cadre de l'aérodrome et de ses activités. Les plans peuvent être consultés au Greffe municipal d'Yverdon et d'Ependes et sont disponibles sur le site de l'OFAC <https://www.bazl.admin.ch/psia-participation>.

Pour les Verts, l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains, dans son exploitation actuelle, est compatible avec sa proximité immédiate de la Ville, sauf pour deux aspects :

- il sert de base à la voltige aérienne, qui constitue une nuisance majeure pour un bassin de population de quelque 30'000 habitants,
- le respect des couloirs et altitude pour les décollages et atterrissages n'est pas régulièrement surveillé.

Les horaires actuels autorisent la voltige dès 8h00 tous les jours sauf le dimanche. Le bruit est audible de partout et est particulièrement irritant, car très irrégulier et marqué de brutales reprises.

La voltige est un sport qui suscite des réactions partout où il est pratiqué. Seule une ferme résistance locale peut permettre d'en limiter les nuisances. Il est donc très important que toute personne qui s'estime dérangée par le bruit de la voltige se manifeste.

Il suffit d'adresser une simple lettre à Office fédéral de l'aviation civile, Section Plan sectoriel et installations, 3003 Berne demandant que l'aérodrome d'Yverdon ne serve plus de base à la voltige aérienne.

Il est utile de demander également que le respect des couloirs de vol soit régulièrement surveillé et qu'il n'y ait pas de développements significatifs des activités de l'aérodrome, vu sa proximité immédiate de la ville d'Yverdon.

Une lettre type à compléter et adapter en fonction des expériences, du style et des intentions de chacun-e est à disposition sur le site des verts <http://www.verts-vd.ch/jura-nordvaudois/>

Contacts : : Pierre Hunkeler, conseiller communal, 024 420 13 02
Céline Ehrwein-Nihan, conseillère communale, députée, 078 618 15 20